

Intersyndicale CGT - CFDT - CFE/CGC - UNSA – SNUP



Intéressement en danger !

Monsieur le Directeur général,

Les cinq organisations syndicales CGT, CFDT, CFE-CGC, UNSA et SNUP tiennent à vous faire part de leur mécontentement unanime au regard des trois réunions qui se sont tenues sur l'intéressement. En effet, l'accord triennal signé en juin 2021, stipule que les objectifs doivent être négociés annuellement et doivent se positionner au niveau de l'unité de travail ou de l'ensemble des unités par des indicateurs de productivité, de qualité ou de résultats. Par ailleurs, ces indicateurs doivent être rigoureux, fiables et impartiaux (article 4.2).

Etant donné que l'accord 2021-2023 a été signé par l'ensemble des organisations syndicales, la négociation 2022 doit impérativement conduire à la signature de cet avenant par l'ensemble des organisations syndicales. Faute de quoi, l'accord en tant que tel ne peut pas s'appliquer.

Vous avez fait le choix de présenter un nouvel objectif, dit économique, en sus des objectifs transversaux présents l'année précédente.

Nous ne pouvons l'accepter dans la mesure où cet objectif sera très largement tributaire de dispositions purement politiques auxquelles notre Etablissement est soumis. De ce fait, cet objectif fait porter un risque de décision politique sur l'intéressement des agents et ne respecte par l'accord signé l'année dernière.

Par cet objectif, vous prenez le risque, Monsieur le Directeur général, de priver l'ensemble des agents de l'intéressement que vous avez-vous-même soutenu auprès de la Cour des Comptes.

Pour cette raison, toutes les organisations syndicales vous demandent de supprimer l'objectif économique de l'avenant et de revenir aux 3 objectifs transversaux précédents.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur général, nos cordiales salutations.

Pour la CGT, la CFDT, la CFE-CGC, l'UNSA et le SNUP

8 juin 2022